

Critères d'habilitation pour diriger une thèse au programme de doctorat en science, technologie et société

Critères généraux :

- Apport reconnu dans le domaine science, technologie et société
- Expérience d'encadrement d'étudiantes, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat (il faut avoir complété l'encadrement d'un mémoire ou d'une thèse)

Critères spécifiques :

2 articles ou 2 chapitres de livre en science, technologie et société au cours des 5 dernières années;

ou

un ouvrage dans le domaine science, technologies et société

et

des communications dans le domaine science, technologie et société.